

AVERTISSEMENT

Conditions d'utilisation.

En téléchargeant ce guide, vous avez acquis une licence d'utilisation dans les conditions et avec les réserves indiquées ci-après et non un quelconque droit de propriété sur les illustrations ou les textes qui y sont présentés.

1/ Il est interdit de le commercialiser sous une forme quelconque (papier, internet, cédérom ou autre), ou pour quelque promotion que ce soit.

2/ Si l'utilisateur peut imprimer ces pages pour son besoin personnel, voire les copier sur son ordinateur portable, il ne peut en aucun cas utiliser le contenu, même transformé, photo, texte, carte, itinéraire ou autre pour quelque usage que ce soit, commercial ou autre, sans accord écrit assujéti à un devis. Valéry d'Amboise reste propriétaire à part entière de la totalité de ces guides.

Utilisation : Pour utiliser ce guide d'une façon optimale, il est recommandé de brancher le son et internet. Tous les liens proposés, sélectionnés avec soin, apportent un complément d'information aux articles de ce guide. Certains sites, préférés à d'autres (officiels) pour leur qualité, sont privés et susceptibles de fermer ou de changer d'adresse. L'auteur ne saurait être tenu pour responsable d'un lien inopérant ou de l'abondance des publicités qui financent ces sites.

Par contre, ce guide est constamment remis à jour et le lecteur est encouragé à visiter régulièrement le site

OBSERVATIONS

POPULATION : Par ailleurs, certaines différences peuvent exister entre les indications données dans ce guide et celles apportées par les sites proposés. Par exemple :

– les populations indiquées sont celles dites «sans doubles comptes» (les communes ont tendance à inclure, par exemple les pensionnaires des maisons de retraite ou les résidents secondaires, considérés par l'INSEE comme des «doubles compte» déjà décomptés dans leur commune principale)

– les superficies incluent les zones dites «non cadastrables»

– le nom des habitants d'une commune a, en général, été constitué par les historiens locaux à partir du nom ancien du village. En fait, dans la plupart des cas, il a été établi au hasard, sans directives précises des autorités, par les intéressés eux-mêmes. Il existe donc des variantes importantes et surtout, des doublons qui peuvent provoquer bien des erreurs. Par exemple, tous les habitants des communes «Saint-Etienne» sont des Stéphanois. Il est indispensable de préciser «Stéphanois de Corrèze», ou «Stéphanois de Corbières».

Les fusions de communes ont également posé des problèmes et un segment de chaque nom est, en général, utilisé dans le nom final. Mais le plus souvent, les noms anciens subsistent. Par exemple, la logique veut que les habitants de Barlin-Coudier soit les «Bardiérois» ; dans la pratique, les noms «Barlinois» et «Coudiérois» subsistent.

ILLUSTRATIONS

Au niveau illustrations, ce n'est pas systématiquement le point principal (vu et archi-vu) qui a été mis à l'honneur (la tour Eiffel pour Paris ?). Pas question pour l'auteur unique (Valéry d'Amboise) des photographies de proposer à chaque fois un catalogue des centres les plus significatifs du village, mais parfois un lieu moins connu. Même chose au niveau des dessins (en partie exclusifs, dû au dessinateur TICO).

A remarquer que la faune et la flore ne sont là qu'à titre indicatif et surtout pas exhaustif. Des ouvrages spécialisés proposent localement un grand choix établi par des érudits en la matière.

PHOTOS PRIVÉES

Toutes les photographies ont été réalisées exclusivement par Valéry d'Amboise et montrent soit des lieux publics, soit des endroits privés, avec l'autorisation des propriétaires du moment.

Il est évident que ces photos (qui sont aussi un hommage aux responsables de telle ou telle restauration réussie, par exemple) aident puissamment à la promotion d'un site. Elles sont présentées gratuitement, sans aucun appui financier publicitaire de la part des intéressés.

Toutefois, si, pour des raisons qui vous appartiennent, vous ne désirez plus voir votre propriété (ou vous-même) illustrer ce guide, la loi vous autorise à demander la suppression de cette illustration. Il suffira d'un simple courriel argumenté avec preuves à l'appui adressé à :

valerydamboise@wanadoo.fr

Inscrire dans «sujet» les mots, obligatoires : [guide «untel» suppression] pour éviter que les courriels ne soient éliminés par le logiciel anti-spam.

Les preuves de propriété sont nécessaires afin d'empêcher, par exemple un concurrent, de faire disparaître une promotion gratuite qui le gêne.

COTATIONS



Les cotations (1 à 4 cœurs) sont une interpolation établie par l'auteur notamment à partir de l'ensemble des guides touristiques existants, de façon à éviter tout parti pris personnel. En effet, malgré une très grande expérience, les précautions prises et les nombreuses visites effectuées sur vingt cinq années, les influences extérieures sont nombreuses : un site sous le soleil peut présenter un intérêt qu'un autre (pourtant plus riche), sous un temps gris, n'offrirait pas, de même, un accueil charmant, un hôte brillant, de grand talent, peuvent fausser le jugement.


Précisons encore le flou à propos de la cotation d'un village sans grand intérêt, donc dépourvu de ♥ mais possédant une curiosité exceptionnelle.


En outre, un ♥ dans tel ou tel département n'a de valeur relative que par rapport aux autres sites de ce même département. Peut-être n'aurait-il que deux ou trois cœurs dans une autre région.

RUBRIQUES

 **Histoire.**

 **Patrimoine.**

 **Culture et artisanat.**

 **Fêtes et animations.**

 **Nature.**

 **Sports et loisirs.**

 **Itinéraires,**

 **Hébergement. Gastronomie.**

 **Personnages.**

Les rubriques proposées (qui ne le sont pas systématiquement dans chaque village, évidemment) sous-entendent de perpétuelles modifications, y compris pour l'histoire, qui peut, elle aussi, évoluer (grand événement récent par exemple).

Le patrimoine peut s'enrichir (restauration ou découverte récente) ; comme toutes les autres rubriques. Des activités peuvent aussi disparaître. Tel club de sport local n'accepte peut-être pas d'invité.

L'auteur ne peut être tenu pour responsable de tel ou tel manquement !

ITINÉRAIRES

Les propositions de visite, sous forme de cartes, sont évidemment indicatives, voire subjectives ; elles seront peut-être trop courtes pour certains amateurs particulièrement rapides ; ou, au contraire, trop chargées pour d'autres, plus posés. Chacun est invité à surveiller l'heure durant ces promenades, de façon à équilibrer au mieux sa journée en éliminant, au besoin, la visite de tel ou tel site.

Qu'il soit clair que pour des raisons géographiques, certains itinéraires proposés sont plus chargés que d'autres !

REMARQUES

Pour toute indication, observation, critique ou autre, concernant le guide, chacun est cordialement invité à écrire à l'auteur :

valerydamboise@wanadoo.fr

Bien inscrire dans le sujet les mots, obligatoires : [guide «untel» observations] pour éviter que les courriels ne soient éliminés par le logiciel anti-spam.

Si Valéry d'Amboise ne pourra sans doute pas répondre individuellement (ce qu'il fera dans la mesure du possible en tout cas), toutes ces notes seront étudiées et répertoriées avec soin.

Bonne balade !



DAUDET (ALPHONSE)

Nîmes (Gard) 1840 - Paris 1897, écrivain. Né dans une famille aisée, la ruine de son père l'oblige à accepter un poste de pion au collège d'Alès, qu'il subit 2 ans avant de rejoindre son frère Ernest à Paris (1857). Secrétaire du duc de Morny, il fait paraître un recueil de poésies «*les Amoureuses*» (1858), des nouvelles «*le Roman du Chaperon rouge*» (1862) et du théâtre. Le conteur se révèle enfin au grand public avec le triomphe des «*Lettres de mon moulin*» (1866) et renoue avec le succès en publiant «*le Petit Chose...*», autobiographie de l'ancien pion. Suivront «*Tartarin de Tarascon*», en 1872 (complété par «*Tartarin sur les Alpes*» en 1885 et «*Port-Tarascon*» en 1890), «*l'Arlésienne*» (1872), un nouveau triomphe, pièce accompagnée de l'immortelle musique de Bizet, «*les Contes du lundi*» (1873), «*Fromont jeune et Risler aîné*» (1874), «*Jack*» (1876), «*le Nabab*» (1877), «*les Rois en exil*» (1879), «*Numa Roumestan*» (1881), «*l'Évangéliste*» (1883), «*Sapho*» (1884), «*l'Immortel*» (1888), «*la Petite Paroisse*» (1895), «*Soutien de famille*» (1898). Ses œuvres ont souvent été reprises à l'opéra : «*Sapho*» par Massenet (1897) et au cinéma : «*l'Arlésienne*» (1912 ; 1921 ; 1931 ; 1942), «*Tartarin de Tarascon*» (1900 ; 1934) ; «*Fromont jeune et Risler aîné*» (1917 ; 1921 ; 1923 ; 1941) ; «*le Petit Chose*» (1914 ; 1922 ; 1938) ; «*Sapho*» (1920 ; 1922 ; 1931 ; 1934) ; «*les Lettres de mon moulin*» (Pagnol, 1954).

ALPHONSE DAUDET

[Cliquez sur le lien pour plus d'infos](#)

DEAUX (DEUS) 30360

alt. 110 m, commune du Gard (P 25 s/carte de l'arr.). Arr. d'Alès, canton de Vézénobres. 476 hab., les Deusiens (iennes) ; sup. 595 ha. Eglise composite.

DIONS (DIONS) 30190

alt. 42 m, commune du Gard (R 27 s/carte). Arr. de Nîmes, canton de St-Chaptes. 522 hab., les Dionois (oises) ; sup. 1132 ha. Château des Buisnières. Eglise du 19^e avec réemplois du 17^e. Temple. Gouffre de l'Espéluca (site inscrit). Randonnées pédestres (GR 6).

DOMAZAN (DOMASAN) 30390

alt. 75 m, commune du Gard (R 31 s/carte de l'arr.). Arr. de Nîmes, canton d'Aramon. 740 hab., les Domazanais (aises) ; sup. 1141 ha. Château du 14^e avec partie Renaissance. Deux églises du 9^e ruinées. Tennis. Camping-caravaning. Randonnées pédestres (GR 42). Vins AOC «*Côtes-du-Rhône-Villages*».

DOMESSARGUES (DOMESSARGAS) 30350

alt. 160 m, commune du Gard (Q 26 s/carte de l'arr.). Arr. d'Alès, canton de Lédignan. 420 hab., les Domessargais (aises) ; sup. 732 ha. Eglise St-Pierre inscrite.

DOMITIA (VIA), voir à Via*.

DOUMERGUE (GASTON)

Aigues-Vives (30) 1863 - id. 1937, homme d'Etat. Plusieurs fois ministre et prés^d du Conseil (1913/14 et 1934), c'est surtout en tant que prés^d de la République (1924/31) qu'il est connu. Après un septennat où il joue avec adresse, entre les partis, son rôle d'arbitre, il sera à nouveau prés^d du Conseil en 1934.

GASTON DOUMERGUE

[Cliquez sur le lien pour plus d'infos](#)

DOURBIES (DOURBIAS) 30750

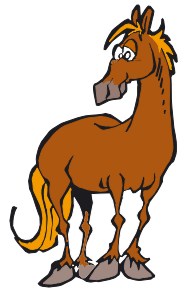
alt. 913 m, commune du Gard (voir la cote P 18 sur la carte de l'arr.). Arr. du Vigan, canton de Trèves. 204 hab., les Dourbians (ianes) ; sup. 6088 ha.

Patrimoine.

Ruines féodales de Valgarnide du 13^e s. Eglise composite.

Nature.

Station estivale. Belles gorges de la Dourbie et du Trévezel. Montagnes de l'Espérou et du Lingas. Hameau et col de l'Espérou (site inscrit). Lac des Pises et mont St-Guiral. Parc national des Cévennes.



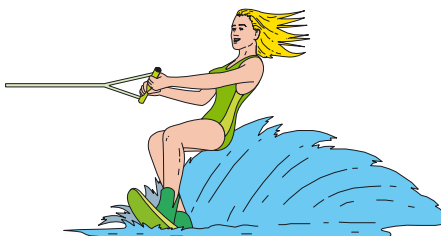
Sports et loisirs

Equitation. Pêche. Randonnées pédestres (GR 7, 11 et 66). Sports nautiques. Ski nordique. Tennis. Campings-caravanings.

Itinéraires. Voir la carte du Vigan.

DOURBIES

[Cliquez sur le lien pour plus d'infos](#)



DRAC

Génie farceur du pays cévenol. La nuit, il ouvrait la porte des étables et des écuries pour laisser divaguer les bêtes, tressait la crinière des chevaux. Il disparaissait sitôt que sonnait l'angélus.

DUMAS (JEAN-BAPTISTE, ANDRÉ)

Alès (30) 1800— Cannes (06) 1884, chimiste. Prof. à la fac. des sc. et à la fac. de médecine de Paris, il entre à 32 ans à l'Ac. des sc. dont il sera (1868) secrét. perpétuel et historiographe officiel. Député en 1849, ministre (1850), sénateur de Napoléon III, la politique finit par accaparer ce chimiste de grand talent, le 1^{er} à avoir mis les réactions chimiques en équation. Dumas a déterminé les poids atomiques, créé une méthode de mesure de la densité des gaz ; ses travaux ont ouvert la voie de l'atomisme moderne.



JEAN-BAPTISTE DUMAS

[Cliquez sur le lien pour plus d'infos](#)

DURFORT-ET-SAINT-MARTIN-DE-SOSSENAC

30170 (Durfort) altitude 80 m, commune du Gard (voir la cote Q 24 s/carte de l'arr.). Arrondissement du Vigan, canton de Sauve. 595 habitants, les Durfortois (oises) ; superficie 1628 hectares. Château de Vibrac des 15^e et 16^e siècles avec donjon des 12^e et 13^e siècles. Village médiéval dénaturé de Durfort. Eglise des 17^e et 19^e siècles de style gothique. Temple du 17^e siècle.

Ci-dessous : DURFORT, maisons anciennes



Les communes figurent sur la carte du chef-lieu d'arrondissement (cotes entre parenthèses ; ex. : voir P5)